

### L'InfoGY

Nouvelle année, nouveau nom et nouvelle présentation pour notre bulletin d'informations mensuel gytan avec une mise en page plus dynamique et, nous l'espérons, encore plus lisible qui se veut en phase

directe avec l'actualité de notre commune.

Un bulletin d'informations également à la disposition des sociétés gytanés pour leurs communications.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à son propos ainsi que de nous transmettre des informations utiles et susceptibles de concerner tous les habitants de notre commune.

### CONTACT:

- 164, rte de Gy  
1251 GY
- Tél. 022.759.15.33  
Fax 022.759.15.74
- Courriel:  
info@mairie-gy.ch
- Site:  
www.mairie-gy.ch
- Ouverture au public:  
mardi  
08h30 à 11h00  
jeudi  
16h00 à 19h00  
ou sur rendez-vous

### Nouvelles de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Gy

Après près de 32 années de service, l'appointé Eric SCHAEERER a fait valoir son droit à la retraite de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Gy au 31 décembre 2009. Entré dans la compagnie le 23 février 1978, formé aux risques liés à la pyrotechnie en 1997 afin d'assurer la sécurité lors de la fête du 1<sup>er</sup> août, le sapeur Eric SCHAEERER a été nommé appointé en 2003. Toujours animé d'un réel esprit d'équipe

et d'un enthousiasme remarquable, il a fait preuve d'un authentique engagement envers la collectivité gytané. Un grand merci à l'appointé Eric SCHAEERER pour son dévouement envers la population de notre commune et une très heureuse retraite.

Par ailleurs, nous vous informons que les caporaux Yvan CHOLLET et Antonio TOME DO ESPIRITO SANTO ont suivi fin 2009 avec succès la

formation de fourrier pour le premier et de sergent-major pour le second. Le nouveau sergent-major Antonio TOME DO ESPIRITO SANTO a été nommé par le Maire sergent-major de la compagnie de Gy avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Quant au fourrier Yvan CHOLLET, il sera nommé officiellement après le départ à la retraite de l'actuel fourrier.

### Action de Noël

La fête communale de Noël est l'occasion pour la commune de Gy de participer à une action caritative. En cette fin d'année 2009, c'est l'association « Lumières pour Haïti » qui a été choisie. Un don proportionnel au nombre d'élèves de

l'école a été attribué ainsi que le produit de la quête lors de la réception qui a suivi le spectacle des enfants. C'est un montant total de Frs 880.— qui a donc été versé à cette association qui œuvre en faveur des enfants d'Haïti.

Compte tenu des événements survenus depuis dans ce pays, un don de Frs 1'000.— versé à la Chaîne du Bonheur par la Commune de Gy est venu compléter notre aide à cette population.

### Dans ce numéro:

- Nouvelle présentation
- Sapeurs-pompiers de Gy
- Action de Noël 2009
- Nouveau passeport 10
- Bibliobus
- Les Agents de Police Municipale
- Le Chéquier Culture 2010
- Résultats de la Course de l'Escalade 2009
- Essai des Sirènes
- Médailles pour chiens

### Passeport 10

Le passeport 10, un nouveau document électronique comprenant une photo et des empreintes digitales enregistrées électroniquement sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010 et ne sera distribué que dans le centre de

saisie agréé d'Onex pour le canton de Genève.

Les passeports actuels (03 et 06) restent valables jusqu'à leur date d'échéance. En raison des impératifs techniques, ils ne pourront être commandés que **jusqu'au 15**

**février 2010** (dernier délai impératif) auprès de la Mairie. Passée cette date, les Mairies ne seront plus en mesure d'émettre des passeports. Seules les cartes d'identité pourront être obtenues auprès de la Mairie.

### Bibliobus : Nouveaux horaires 2010

#### Dates de passage:

Janvier 13 / Février 10 / Mars 10 / Avril 7 / Mai 5 / Juin 2 et 30  
Août 25 / Septembre 22 / Octobre 20 / Novembre 17 / Décembre 15

#### Devant le Temple, rte de Gy

Attention! Nouveaux horaires: **De 14h00 à 15h15**

A noter que le bibliobus passe aux mêmes dates à Jussy, devant la poste de 15h45 à 17h00.



## Les ASM ne seront plus....Vivent les APM!

Au tout début de l'année 2010 est entré en vigueur le règlement d'application de la loi sur la police municipale (LAPM; F1.07)

C'est-à-dire:

◇ La sécurité municipale devient la police municipale. Ses agents seront donc appelés Agents de la Police Municipale.

◇ Les agents ne seront pas armés, mais équipés de moyens de défense adéquats.

◇ L'uniforme sera harmonisé avec celui de la Gendarmerie,

toutefois en teinte grise avec l'inscription « police municipale ».

◇ Les APM sont chargés en priorité de la sécurité de proximité (prévention des incivilités et de la délinquance) et, entre autres, du contrôle accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, du contrôle en matière de circulation routière.

Ils sanctionnent les infractions lorsqu'elles relèvent de leurs compétences et transmettent aux autorités compétentes tous rapports ou

constats établis dans le cadre de leurs missions.

### **Agents de la police municipale**

35, ch. du Vieux-Vésénaz

1222 Vésénaz

Tél. 022 752 20 90

Fax 022 752 08 87

### Heures d'ouverture du bureau:

Lu, je, ve: 9h00 à 12h30

ma: 9h00 à 14h00

me: 9h00 à 11h30

Hors des heures d'ouverture, le téléphone est dévié sur le portable d'un agent.

### **Info dernière:**

Un essai des sirènes de la Protection Civile aura lieu

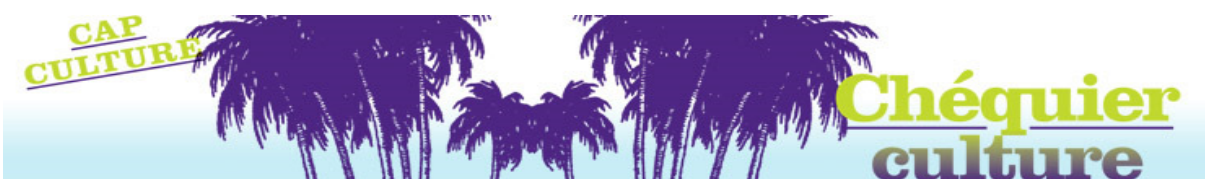
le mercredi

3 février 2010

de 13h30 à 15h00

sur tout le territoire du canton de Genève.

## Le Chéquier Culture, une invitation au voyage!



Cette année, la Commune de Gy est à nouveau partenaire de la Ville de Genève pour son Chéquier Culture.

Il permet aux personnes les moins aisées de participer à des activités culturelles à un prix réduit.

### **6 chèques de 10 francs vous sont offerts si:**

- Vous avez entre 21 et 64 ans,
- Vous êtes domicilié sur le territoire de la commune,
- Et si vous touchez un subside de l'assurance-maladie

(exclus étudiants-es, chômeurs-euses, AI)

Plus d'informations sur: [www.ville-ge.ch/culture](http://www.ville-ge.ch/culture)

Rubrique « culture pour tous »

Les chèques sont individuels, nominatifs et valables durant l'année en cours.

### **En annexe:**

La Commune de Gy a le plaisir de vous offrir le nouvel horaire pour la ligne A desservie par les TPG.

## Course de l'Escalade 2009: Les résultats gytans

### Catégorie HOMMES IV:

Bierens de Haan Eric: 35.52

Carrard Daniel: 39.39

Jodry Claude: 36.31

### Catégorie FEMMES I:

Hahling Joanne: 28.44

### Catégorie ECOLIERS A:

Kelly Kamran: 13.39

### Catégorie POUSSINES A9:

Kelly Noor: non reçu

### Catégorie MARMITE:

Gonin Alain (adulte): 40.48

Gonin Basile (enfant): 40.46

Gonin Théo (enfant): 40.46

**UN GRAND BRAVO A TOUS CES SPORTIFS!**

## Médailles pour les chiens

Nous vous informons que la Mairie délivre les médailles de chien pour 2010. Les propriétaires ou détenteurs de chiens ont l'obligation d'acquiescer la médaille 2010.

Les documents suivants sont à présenter:

- Pièce d'identité
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile privée pour 2010.

- Certificat de vaccinations, avec vaccin contre la rage obligatoire.

- Feuille ou carte d'enregistrement de la STE ANIS prouvant l'inscription de la puce électronique.